



DEPARTEMENT DU  
PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE LENS  
CANTON DE CARVIN

VILLE DE LIBERCOURT  
EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS ET DES DECISIONS

## DELIBÉRATION N° 2024/41

**OBJET : FONDS DE CONCOURS FONGIBLE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE – SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'HÉNIN-CARVIN POUR LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ**

L'an deux mille vingt-quatre le dix du mois d'Octobre à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel MACIEJASZ, Maire, à la salle Simone de Beauvoir, en suite d'une convocation du 4 Octobre 2024 affichée à la porte principale de la Mairie.

### Étaient présents :

Daniel MACIEJASZ - Alain COTTIGNIES - Karima BOURAHLI - Françoise LAGACHE - Emilie BOSSEMAN - Christian CONDETTE - Maria DOS REIS - Monique CAULIER - Lydie RUSINEK - Jean-Marie DERUELLE - Véronique MORTKA - Corinne DUTEMPLE - Valérie INVERSIN - Anne-Sophie OSINSKI - Mélissa DEMERVAL - Pauline DETOURNAY - Alice MOCHEZ-HUYS - Mathilde BETRAMS - Alexis LEGRAND - Sébastien HOGUET

### Étaient absents :

Monsieur Daniel KANIA qui a donné procuration à Madame Lydie RUSINEK  
Monsieur Patrick HELLER qui a donné procuration à Monsieur Alain COTTIGNIES  
Monsieur André RUCHOT qui a donné procuration à Monsieur Daniel MACIEJASZ  
Monsieur Rachid DERROUCHE qui a donné procuration à Madame Maria DOS REIS  
Monsieur Nicolas COUSSEMENT qui a donné procuration à Madame Corinne DUTEMPLE  
Madame Aïcha BOULOUIZ-LEMBA qui a donné procuration à Madame Emilie BOSSEMAN  
Monsieur Bruno DESRUMAUX

Monsieur Sébastien HOGUET est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune a sollicité le fonds de concours d'intervention fongible en faveur de la transition écologique auprès de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin pour la réalisation d'équipements sportifs de proximité.

Ce projet, inscrit au contrat d'engagement réciproque 2022-2026, signé entre la commune et la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin le 02 Mars 2023 modifié par l'avenant n°1 signé le 26 Août 2024, respecte l'ensemble des critères d'éligibilité du règlement du fonds de concours et contribue à la transition écologique du territoire.

Monsieur le Maire informe que la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin est susceptible d'attribuer un fonds de concours d'un montant de 221 048 € pour un coût prévisionnel du projet s'élevant à 938 017 €.

Le conseil municipal,

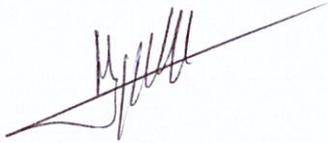
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le projet de convention de versement de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin attribuant un fonds de concours fongible en faveur de la transition écologique pour la réalisation d'équipements sportifs de proximité à LIBERCOURT.

Après avis favorable de la commission « Finances – Ressources Humaines – Jumelage » qui s'est réunie le 02 Octobre 2024, avoir pris connaissance de la note de synthèse remise avec l'ordre du jour et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, soit **26** voix, décide :

- 1) D'accepter le fonds de concours d'intervention fongible en faveur de la transition écologique de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, accordé à hauteur de 221 048 € pour la réalisation d'équipements sportifs de proximité.
- 2) D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de versement reprise en annexe 5 et toutes pièces relatives à la mise en œuvre de la présente délibération.
- 3) D'inscrire les recettes correspondantes au BP.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le secrétaire de séance  
Monsieur Sébastien HOGUET



**Date de publication : 16 OCT. 2024**

Pour extrait certifié conforme,

LIBERCOURT, le **16 OCT. 2024**

Le Maire,  
Daniel MACIEJASZ

